

## NIVEAU 6

### DESSCRIPTIF DU MÉTIER

Le professionnel titulaire du CAFERUIS est un cadre intermédiaire exerçant dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il a un rôle d'interface entre la Direction, les équipes, les partenaires et les personnes accompagnées.

Il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de service. Garant du bon fonctionnement de son unité de travail, il y favorise le dialogue et la réflexion, et il joue un rôle important dans la communication interne. Il peut également être engagé dans le développement et la conduite de partenariats avec d'autres acteurs du territoire.

Il exerce ses fonctions dans des structures associatives, privées, relevant de la fonction publique (territoriale ou hospitalière), ou encore dans des organismes de protection sociale :

- maison d'enfants à caractère social
- centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- centre d'accueil d'urgence
- établissement et service d'aide par le travail
- maison d'accueil spécialisée
- services sociaux ou médico-sociaux

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance entre formation théorique (400 heures) et formation pratique (de 210 heures à 420 heures selon les allègements possibles)
- Interventions de professionnels qualifiés et d'universitaires
- Pédagogies actives : Projets collectifs / Ateliers / Mises en situation
- Accompagnement personnalisé
- Plateforme numérique Moodle
- Evaluation continue des compétences

### DURÉE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation se déroule en 2 ans.

**Elle est accessible par la voie de l'apprentissage.**

**Il est possible de réaliser un parcours global ou par blocs de compétences.**

Le cursus a pour objectif de préparer à l'obtention du CAFERUIS grâce à l'acquisition de compétences dans 4 domaines :

- Bloc 1 (150h) : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale
- Bloc 2 (100h) : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale
- Bloc 3 (60h) : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale
- Bloc 4 (90h) : Contribuer au projet d'établissement ou de service

L'originalité du projet pédagogique de Polaris Formation est d'apporter aux futurs cadres :

- une connaissance et une compréhension des enjeux des politiques sociales, re-situées dans leur contexte économique ;
- une approche du management stratégique permettant d'élaborer du sens, avec méthodologie et rigueur ;
- une réflexion sur la posture de cadre intermédiaire et plus généralement sur la posture d'encadrement.

Des dispenses et allègements peuvent être accordés selon des modalités réglementaires (détails sur notre site Internet).



**POUR EN SAVOIR  
PLUS SUR LA  
FORMATION**

## PUBLICS

Formation accessible aux :

- Salariés
- Demandeurs d'emploi

## VOIES D'ACCÈS

- Tous statuts de la formation continue
- Apprentissage
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

## PRÉ-REQUIS

Diplôme de niveau 6 ou autre diplôme ou titre sous conditions d'expérience professionnelle dans une fonction d'encadrement (voir détails sur notre site internet).

## MODALITÉS D'ACCÈS

- Sélection sur épreuves (écrit et oral) organisées par Polaris Formation
- Dossier à télécharger sur notre site internet

## DÉLAIS D'ACCÈS

Une session par an (dates des sélections et des entrées en formation sur notre site internet).

## COÛT DE LA FORMATION

| Frais                |           |
|----------------------|-----------|
| Sélection            | 190 €     |
| Coût de la formation | Sur devis |

Texte de référence : Arrêté du 31/08/2022 relatif au CAFERUIS (à consulter sur notre site internet).

## LE DIPLÔME

Diplôme d'Etat de Niveau 6, délivré par le Ministère en charge des affaires sociales.

## MODALITÉS

### DE CERTIFICATION

**BC1: Dossier technique** (Ecrit noté sur 20 / Oral noté sur 20)

**BC2: Analyse de situation** (Oral noté sur 20)

**BC3: Note d'Aide à la Décision** (Ecrit noté sur 20)

**BC4: Mémoire de pratique professionnelle** (Ecrit et Oral)

La certification peut être acquise par capitalisation des blocs de compétences.

Les épreuves peuvent être représentées à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session (épreuve de rattrapage) et non à la session suivante.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité d'accès sous certaines conditions à :

- des formations à l'encadrement dans le secteur social et médico-social conduisant à des diplômes de niveau 7 (DEIS, CAFDES)
- des formations universitaires supérieures (Master ...)
- des concours

## LIEU DE FORMATION

POLARIS Formation, Site d'Isle:  
2, rue du Buisson à Isle

## CONTACTS

Par le site internet : [www.polaris-formation.fr](http://www.polaris-formation.fr)

Par courriel : [v.lambert@polaris-formation.fr](mailto:v.lambert@polaris-formation.fr)

Par téléphone : 05 55 34 44 05

Responsable du pôle : Cécile BONNET  
Coordinatrice de la filière : Véronique TRILLO  
Secrétaire pédagogique : Valérie LAMBERT

Par courrier :  
POLARIS Formation  
2 rue du Buisson  
BP n°10  
87170 ISLE

Septembre 2025 N° Déclaration : 74870000187